



**Club Sportif et Artistique
de la Défense Nationale
(CSADN – Section Equitation)**
Centre Equestre des Trois Chênes
Plateau de l'Espace - 13 rue Hubert Curien - 27200
Vernon
N°téléphone : 06 70 72 05 49

TARIFS POUR LA SAISON 2023-2024
(valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024)

I - Les cotisations annuelles

♦ **Adhésion CSADN et Quote-part section Equitation**

Catégorie	Total adhésion + quote-part+LICENCE
Jeunes de moins de 18 ans	103 €
Adultes à partir de 18 ans	128 €

L'âge à prendre en compte est celui du jour de l'inscription.

II - Tarifs des reprises

	Tarifs adhérent Propriétaire	Tarifs adhérent
Carte 10 heures Prix de revient à l'heure VALABLE 6 MOIS	170 € 17,00 €	200 € 20,00 €
Carte 10 heures PONEY De 6 à 10 ans inclus VALABLE 6 MOIS	150 € 15,00 €	165 € 16,50 €
Forfait annuel (1h/sem) ⁽²⁾ Prix de revient à l'heure	510 € 14,57 €	550 € 15,71 €
Forfait annuel Poneys (1h/sem) ⁽²⁾ De 6 à 10 ans inclus Prix de revient à l'heure	460 € 13,14 €	480 € 13,71 €
Formule 2 heures de monte / semaine = Forfait + carte de 10 heures	510 € + 150 €	550 € + 170 €
Cours passager (prix de l'heure)	35 €	
Balade poney accompagné (½ heure)	15 €	

(1) L'adhésion au club est unique. Lorsque vous avez payé votre cotisation à l'équitation (ou dans une autre section), vous êtes adhérent(e) du club. Cela vous ouvre toutes les autres activités, sous réserve de payer la quote-part spécifique à chaque activité.

(2) Les forfaits sont calculés sur une base de 35 semaines avec possibilité de report si la reprise est annulée pour cause de stage, d'intempéries ou de maladie

Le forfait peut être réglé en trois fois en joignant 3 chèques (le premier comprenant l'adhésion, la quote-part, la licence et 1/3 du forfait. Le 1^{er} chèque sera encaissé en septembre, le 2^{ème} en janvier et le dernier en avril où 4 chèques 1^{er} en septembre, le 2^{ème} en novembre, 3^{ème} janvier et le dernier en avril.

ATTENTION : Tout cours non décommandé 24H à l'avance sera compté comme pris (peu importe la formule prise). Pour pouvoir le rattraper, il faudra présenter un justificatif. Merci de votre compréhension.
TOUTES INSCRIPTIONS, CARTES ET/OU FORFAITS NE SONT PAS REMBOURSABLES